

Rectificatif

Dans le faire-part de décès de

**Monsieur
Bruno CHERIX**

Il fallait lire:

Selon son vœu, un dernier verre de l'amitié sera offert **ce mercredi 27 juillet 2011** dès 16 h 30 au buffet de la Gare de Clarens pour ceux qui l'ont connu et aimé.